



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

QUELS PARCOURS DE FORMATION POUR LES CADRES D'ASTREINTES DE L'EXPLOITATION ?

Sommaire

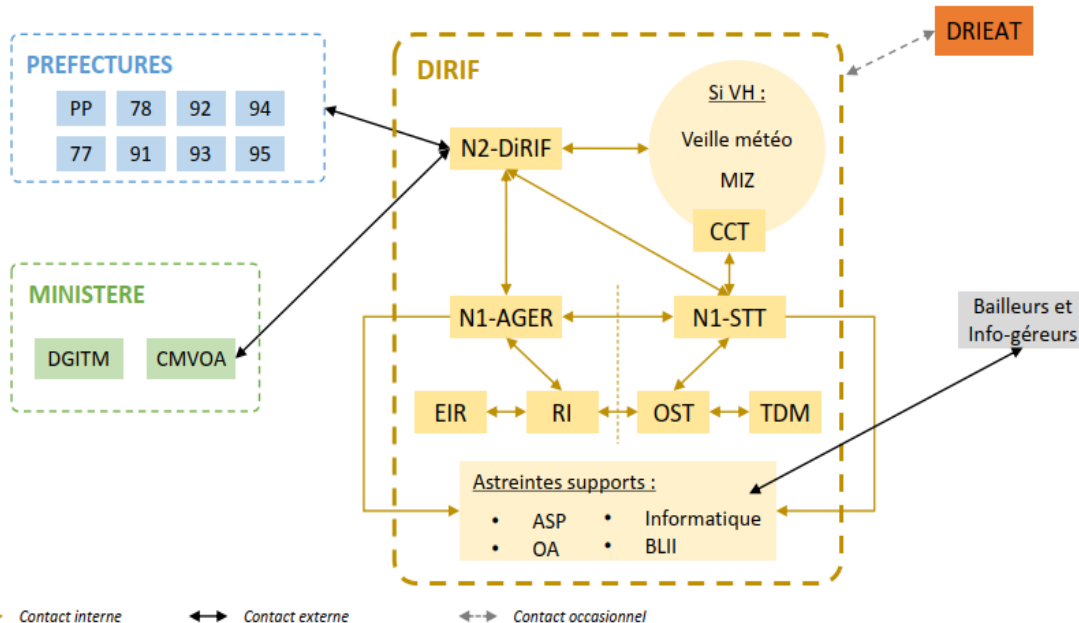
1. La formation initiale

2. L'habilitation et qualification

3. Formation continue

Les différentes astreintes à la DiRIF

La cartographie des astreintes :



Périmètres des astreintes

- Gestion régionale du trafic
- Sécurité des tunnels
- Gestion sectorielle du trafic et viabilité du réseau
- Périmètre ASP, sécurité des agents et des chantiers

Des astreintes en palier

- Astreintes métier
- Astreintes de niveau 1 (STT et AGER)
- Astreintes support
- Astreinte de direction (DiRIF)

Comme le montre la cartographie, les astreintes portées par la DiRIF ont pour objectif d'assurer une remontée d'information fiabilisée pour les différents métiers en lien avec l'exploitation.

Rôles et missions des astreintes



Réactivité face aux incidents

Les cadres d'astreintes interviennent rapidement pour coordonner les actions lors d'incidents



Appui technique et décisionnel

Les cadres en astreinte fournissent un soutien aux équipes terrain et prennent des décisions concernant la stratégie à suivre



Supervision territoriale

Les astreintes assurent la coordination des actions dans leur périmètre géographique



Spécialisation par domaine

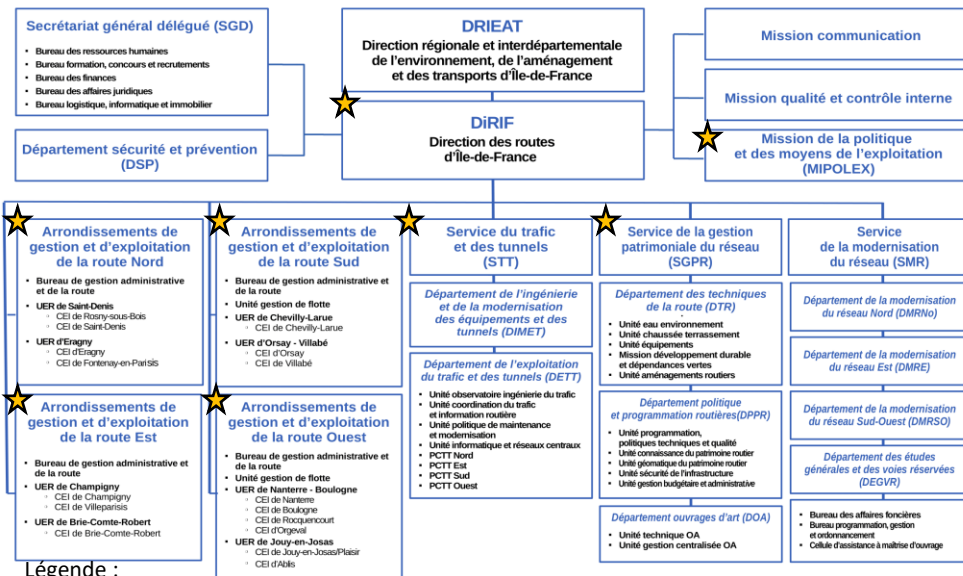
Les astreintes sont dédiées à des fonctions spécifiques

Les astreintes contribuent fortement à la continuité et à la sécurité de l'exploitation

1. La formation initiale : des compétences métiers

Des astreintes en lien avec les métiers de l'exploitation

Organigramme de la Direction des routes d'Île-de-France



Légende :

★ Service concerné par une astreinte d'exploitation

Des métiers en lien avec l'astreinte

- Direction de l'exploitation
- Chef et adjoint de service
- Chef de la mission pour l'exploitation
- Chef et adjoint de département
- Chef et adjoint de l'unité d'exploitation de la route
- Chef et adjoint exploitation de poste de contrôle trafic tunnels (PCTT)
- Chef et adjoint de l'unité de coordination du trafic et de l'information routière
- Pilote SGS

De nombreux métiers en lien avec l'exploitation sont mobilisés pour le portage des astreintes.

2. L'habilitation et qualification : un parcours structuré

Prise de poste

- Adaptation à la prise de poste via un compagnonnage auprès des pairs.
- Participation à l'astreinte de jour en accompagnement avec la hiérarchie ou des pairs.
- Suivi de la formation initiale de prise de poste des opérateurs.

Phase de montée en compétence

- Formation sur nos outils et nos procédures
- Formation d'une demi-journée sur l'astreinte de niveau 1 et 2
- Présentation de la valise d'astreinte et de son fonctionnement
- Participation possible à des exercices organisés en interne

Habilitation et Qualification

- A l'issue du parcours de formation et du temps d'adaptation nécessaire au poste (3 à 6 mois), la hiérarchie décide d'autoriser les personnes à participer à l'astreinte sur la base des éléments précédents.

L'habilitation et la qualification pour la participation à l'astreinte relèvent d'un parcours structuré. Le compagnonnage en journée permet d'acquérir les compétences au fur et à mesure.

3. La formation continue



Démarche d'amélioration continue

Chaque évènement donne lieu à un retour détaillé relu et analysé collectivement



Révisions ciblées

Les procédures peu courantes sont régulièrement rappelées et les cas complexes font l'objet d'analyses collectives



Des astreintes régulières

Chaque cadre effectue une astreinte toutes les 10 semaines assurant la régularité et maintien des compétences



Renforcement en cas de besoin

En cas de lacune, le cadre peut se reformer auprès de collègues référents ou lors de séances ciblées



Rappel annuel pour la viabilité hivernale

Chaque année, en prévision de la viabilité hivernale, une session de formation est dispensé à l'ensemble des cadres d'astreintes

La formation continue permet d'assurer un maintien des compétences. La démarche d'amélioration continue de la formation s'inscrit dans la politique plus générale du SGS-T.

La valise d'astreinte

Documentation actualisée



Procédures, annuaires, plans, consignes sont mis à jour régulièrement et partagés avec les membres

Adaptée au niveau d'astreinte



Chaque niveau d'astreinte dispose d'une valise contenant toutes les ressources opérationnelles nécessaires

Diffusion systématique sécurisée



Les documents révisés sont diffusés, en version chiffrée, à chaque évolution majeure à tous les membres concernés par l'astreinte

Validation collective et hiérarchique



Les évolutions sont discutées localement avant toute mise en œuvre formelle

La valise d'astreinte est un socle commun, mis à jour régulièrement, pour garantir l'efficacité en situation d'astreinte. Tous les documents utiles sont ainsi recensés.

Conclusion

Former pour anticiper



Un parcours initial exigeant et pertinent renforce la capacité à faire face aux situations critiques



Accompagner l'évolution

Une formation continue ciblée et souple permet de s'adapter à la diversité des enjeux

Documenter pour sécuriser



Une documentation à jour facilite l'accès à l'information et la cohérence des actions



Impliquer les acteurs

La participation des référents et la co-construction renforcent la légitimité des dispositifs

Il est important de poursuivre la construction d'un parcours structuré et durable pour les cadres de l'exploitation afin que les astreintes soient portées sans encombres.

Merci pour votre attention